

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Grenoble, le 25 janvier 2019

# **Signature d'une convention de coopération entre l'UGA, la ComUE UGA et la Préfecture pour renforcer la sécurité des biens et des personnes sur le campus**

**Mardi 29 janvier prochain, l'Université Grenoble Alpes, la Communauté Université Grenoble Alpes et la Préfecture de l'Isère procéderont à la signature d'une convention relative aux modalités de coopération pour assurer au mieux la sécurité publique, la gestion de crise de sécurité civile et la prévention sur les différentes implantations universitaires.**

L'UGA et la ComUE sont soumises à travers leurs missions et leurs territoires d'implantation très vastes à des risques et menaces spécifiques : aléas naturels comme les inondations ou les incendies mais également les attentats, les troubles à l'ordre public...

Le statut particulier des différentes implantations universitaires les soustrait au droit commun en matière d'intervention des forces de sécurité intérieure. Par ailleurs, la dispersion des sites de l'Ardèche aux Hautes Alpes et l'importance de la population accueillie notamment sur les campus de l'agglomération grenobloise, complexifient les interventions tant des forces de l'ordre que des services de secours.

Il est donc important que les partenaires, sous l'égide de l'Etat représenté par le Préfet, définissent par une convention les bonnes pratiques d'échanges d'information et d'intervention dans le respect des attributions réciproques en cas d'atteinte aux personnes et aux biens constatée sur les différents sites.

Dans ce cadre, plusieurs objectifs sont partagés entre les acteurs :

- Assurer une meilleure articulation en matière de sécurité publique notamment pour prévenir les vols de cycles, bris de vitres de voitures, vols à l'arraché, cambriolages et agressions physiques.
- Garantir une meilleure coordination des acteurs en matière de gestion de crise (incendies, attentats...)
- Créer un comité local universitaire de suivi de la sécurité (CLUSS) chargé d'assurer un suivi partagé de l'évolution de la situation en matière de sécurité, des différentes actions et d'anticiper sur des grands événements universitaires. Réuni 3 fois par an, le CLUSS regroupe des représentants de l'UGA,

de la ComUE et des services de l'Etat. Ce qui permettra un échange d'information sur les sujets sécuritaires beaucoup plus régulier.

Sont également inclus dans la convention des actions communes de prévention et leur renforcement en matière de sécurité routière pour tout type de véhicules mais aussi en matière de radicalisation et d'addiction (alcool, tabac...).

## **Informations pratiques**

Mardi 29 janvier 2019 à 11h00

Lieu : IAE Grenoble

Salle Didier Retour

525 avenue centrale

Domaine Universitaire - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Tram B ou C – Arrêt Gabriel Fauré

[> Plan d'accès](#)

---

## **À PROPOS**

### **L'Université Grenoble Alpes – UGA**

Fruit de la fusion en 2016 des universités Joseph Fourier, Pierre-Mendès-France et Stendhal, l'Université Grenoble Alpes représente un acteur majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Dans un monde de plus en plus compétitif, l'UGA a pour ambition de mieux répondre à l'ensemble des défis posés aux universités par le monde d'aujourd'hui et de demain, et d'être encore plus visible et attractif à l'international. Grâce à ses 80 laboratoires, en partenariat avec les organismes de recherche et les grandes écoles du site, la recherche à l'UGA gagne en interdisciplinarité pour être à la pointe de l'innovation. Son offre de formation couvre également l'ensemble des champs disciplinaires. L'UGA est aujourd'hui en mesure de proposer à ses 45 000 étudiants des formations transversales et de faciliter les passerelles entre les diplômes.

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr>

### **La ComUE Université Grenoble Alpes**

La Communauté Université Grenoble Alpes est une communauté d'universités et d'établissements (COMUE) qui fédère les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche du sillon alpin. La ComUE assure des missions de mutualisation de services et depuis janvier 2016, la ComUE porte avec ses partenaires, l>IDEX (Initiative d'excellence) dont l'ambition est de créer une université de recherche et d'innovation pluridisciplinaire, visible internationalement, et en lien avec son territoire : Univ. Grenoble Alpes.

<https://www.communaute-univ-grenoble-alpes.fr/>

### **La Préfecture de l'Isère**

Le préfet est le seul haut fonctionnaire dont les compétences ont une base constitutionnelle (article 72 de la Constitution de 1958). Il est nommé par décret du Président de la République, pris en Conseil des Ministres, sur proposition du Premier Ministre et du ministre de l'Intérieur.

Il est le représentant de l'Etat dans les départements et les régions et reste l'un des rouages clés de l'administration française, même si depuis la loi de décentralisation du 2 mars 1982, son pouvoir a diminué au profit des élus locaux

<http://www.isere.gouv.fr>

---

## Contact presse

### **Muriel Jakobiak-Fontana**

Directrice adjointe communication de l'Université Grenoble Alpes

[muriel.jakobiak@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:muriel.jakobiak@univ-grenoble-alpes.fr)

Tél. 04 76 51 44 98 / mob : 06 71 06 92 26